

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Recommandations du Comité des orientations pédagogiques (COP) sur *le Plan stratégique 2018-2023*
 - 2.1. Présentations des recommandations du COP
 - 2.2. Discussions sur les recommandations du COP
3. Avis de la Commission des études sur *le Plan stratégique 2018-2023*
 - 3.1. Adoption de l'extrait de procès-verbal
4. Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION DES ÉTUDES DU CÉGEP ÉDOUARD-MONTPETIT TENUE LE 23 MAI 2018, À LA SALLE B-105A ET B DU CAMPUS DE LONGUEUIL.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Rachel Belzile	Lise Maisonneuve
Vanessa Blais	Étienne Marcotte
Valérie Blanc	Louis-Philippe Ménard
Nancy Chaput	Josée Mercier
Martin Choquette	Brigitte Pelletier
Monique Delisle	Serge Rancourt
Guylaine Fontaine	Pierre Rannou
Annie Houle	Robert Saletti
Jean Labbé	Julie Tougas-Ouellette
Sylvain Légaré	

SONT EXCUSÉES :

Luce Bourdon, membre de la CÉ
Élisabeth Fournier, directrice à la Direction des ressources matérielles et financières

INVITÉS :

Marie Aboumrad, conseillère au développement institutionnel
Pierre Chassé, conseiller en information scolaire et professionnelle, membre du comité consultatif
Geneviève Dalcourt, directrice adjointe à la Direction de la formation continue et des services aux entreprises
René Dolce, directeur à la Direction des ressources humaines
Christine Dufour, directrice à la Direction des systèmes et technologies de l'information
Louis-Marie Dussault, directeur adjoint des études
Benjamin Duval, directeur adjoint des études
Jean-Paul Gagné, président du conseil d'administration
Lin Jutras, directeur adjoint des études
Sylvain Lambert, directeur général
Alain Legault, directeur à la Direction des communications, affaires publiques et relations gouvernementales
Marie-Pierre Lépine, secrétaire générale
Isabelle Paquet, enseignante et membre du comité consultatif
Jasmin Roy, directeur à la Direction des affaires étudiantes et communautaires

1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVAIN LÉGARÉ, APPUYÉ PAR BRIGITTE PELLETIER, ET UNANIMEMENT RÉSOLU, d'approuver l'ordre du jour, tel que proposé.

2. RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DES ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES (COP) SUR LE *PLAN STRATÉGIQUE 2018-2023*

2.1 PRÉSENTATION DES RECOMMANDATIONS DU COP

M. Étienne Marcotte présente les sept recommandations du Comité des orientations pédagogiques (COP) et réitère que c'est la Commission des études qui a mandaté le COP de présenter un avis sur la proposition du *Plan stratégique 2018-2023*.

IL EST PROPOSÉ PAR GUYLAINE FONTAINE, APPUYÉE PAR NANCY CHAPUT, ET UNANIMEMENT RÉSOLU, d'approuver les recommandations présentées par le Comité des orientations pédagogiques en vue de les amender selon les suggestions des membres de la Commission des études.

2.2 DISCUSSIONS SUR LES RECOMMANDATIONS DU COP

M^{me} Josée Mercier énonce les recommandations du COP et prend en compte les commentaires des membres de la CÉ ainsi que ceux des invités. À la suite des discussions, le constat des réflexions est présenté, pour chacune des recommandations, soit :

- Pour l'**axe 1.1**, *Valorisation de la formation générale au secteur régulier, préuniversitaire et technique*, le COP recommande de retenir le deuxième indicateur proposé, en remplaçant l'expression « de concert avec la Table de concertation de la formation générale » par « notamment avec la Table de concertation de la formation générale »;

La CÉ est en accord avec le changement du libellé de l'indicateur, tel que proposé par le COP.

- Pour l'**axe 1.2** *Sensibilisation et ouverture aux dimensions interculturelles et internationales*, le COP recommande l'ajout d'un deuxième indicateur, ainsi qu'une cible associée, afin de pallier l'aspect centré sur les perceptions de l'indicateur *Indice interculturel et international*, par les enquêtes « Cégep en santé »;

La CÉ est en accord avec :

- ***l'ajout de l'indicateur « Nombre d'activités de sensibilisation et d'ouverture aux dimensions interculturelles et internationales »;***
- ***l'ajout de la cible « 1 nouvelle activité par année ».***

- Pour l'**axe 3.2** *Consolidation de l'approche programme*, le COP recommande un nouvel indicateur en remplacement de l'indicateur 1 *Taux de réussite aux cours de chacun des programmes*, ainsi qu'une cible associée, en raison de la non pertinence de cet indicateur avec l'objectif *Coordination des actions au sein de chacun des programmes*;

La CÉ est en accord avec le retrait de l'indicateur susmentionné.

- Pour l'**axe 3.3** *Renforcement de la maîtrise de la langue française*, le COP recommande d'ajouter une cible en lien avec l'indicateur 2 *Taux de persévérance à la formation continue pour les étudiants identifiés*;

La CÉ est en accord avec :

- ***le retrait du deuxième indicateur;***
- ***la reformulation du libellé de la cible pour « Mise en place ou consolidation d'au moins une initiative par département à l'enseignement régulier et une initiative par programme menant à une AEC ».***

- Pour l'**axe 4.3 Reconnaissance de la qualité des programmes d'études**, le COP recommande l'ajout d'un deuxième indicateur, ainsi qu'une cible associée, afin d'avoir une autre perspective que le sondage CROP quant à l'objectif *Assurer la qualité des études à Édouard-Montpetit*;

La CÉ est en accord avec :

- **la reformulation de l'objectif pour « Satisfaction quant à la qualité des études à Édouard-Montpetit »;**
- **l'ajout de l'indicateur « Recension du nombre d'initiatives d'appréciation des programmes auprès des partenaires ciblés »;**
- **l'ajout de la cible : À venir en 2018-2019.**

- Pour l'**axe 4.5 Valorisation des expertises et des projets de la communauté collégiale**, le COP recommande l'ajout d'un indicateur pour les activités de reconnaissance au sein de la communauté du Cégep, ainsi qu'une cible associée, afin de mieux rendre compte de l'aspect de valorisation interne;

La CÉ est en accord avec :

- **la reformulation du libellé de l'axe pour « Valorisation des expertises et de l'engagement dans la communauté »;**
- **la reformulation de l'objectif pour « Reconnaissance et rayonnement des expertises et de l'engagement dans la communauté »;**
- **l'ajout d'un indicateur « Nombre d'initiatives institutionnelles de reconnaissance des expertises, de l'engagement et des réalisations du personnel »;**
- **l'ajout d'une cible « 1 nouvelle initiative par année » (en lien avec l'indicateur susmentionné).**

- Pour l'**axe 5.5 Création de projets communautaires dans une perspective d'apprentissage authentique**, le COP recommande à la CÉ de réfléchir à la pertinence du libellé de l'axe, notamment à la présence du mot « communautaire », ainsi qu'au sens du concept d'« apprentissage authentique » et à la difficulté de mesurer l'indicateur *Nombre d'étudiants ayant participé à une situation d'apprentissage en situation authentique par session*.

La CÉ est en accord avec la :

- **modification du libellé de l'axe pour « Soutien à des projets dans la communauté »;**
- **modification du libellé de l'objectif pour « Bonification de l'implication sociale du Cégep »;**
- **modification de l'indicateur pour « Nombre de projets dans la communauté »;**
- **modification de la cible pour « Augmentation du nombre de projets ».**

3. AVIS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES SUR LE PLAN STRATÉGIQUE 2018-2023

À la suite de la lecture des propositions de modifications, l'assemblée est prête à se prononcer.

IL EST PROPOSÉ PAR GUYLAINE FONTAINE, APPUYÉE PAR VANESSA BLAIS, ET UNANIMEMENT RÉSOLU, d'approuver le *Plan stratégique 2018-2023*, tel que proposé dans la version déposée le 24 avril 2018, incluant les modifications adoptées unanimement lors de la Commission des études du 23 mai 2018, et en recommande l'adoption au conseil d'administration.

3.1 ADOPTION DE L'EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

IL EST PROPOSÉ PAR BRIGITTE PELLETIER, APPUYÉE PAR MONIQUE DELISLE, ET UNANIMEMENT RÉSOLU, d'adopter l'extrait de procès-verbal susmentionné.

4. DÉPÔT DE DOCUMENTS

4.1. COMMUNAUTÉ DE LA COMMISSION DES ÉTUDES

- Ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du 23 mai 2018
- *Plan stratégique 2018-2023*
- Résolution du Comité des orientations pédagogiques

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le directeur général dépose une mention de félicitations aux différentes instances et aux directions pour leurs réflexions, faites avec sérieux et bonne foi, tout au long des différentes étapes de consultation sur la planification stratégique.

La représentante aux affaires pédagogiques du Syndicat des professeures et professeurs dépose une mention de félicitations à la secrétaire de l'assemblée pour la compilation de toutes les demandes de modifications et au directeur général pour son ouverture durant le processus de consultation des instances.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée (15 h 22).



Étienne Marcotte
Secrétaire de la Commission¹



Jacinthe Noreau
Secrétaire de l'assemblée

¹ La version originale signée est archivée à la Direction des études.